

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix- Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0426 /D/MINHDU DU 13 OCT 2025 PORTANT ATTRIBUTION
DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0144/AONR/MINHDU/CIPM/2025
DU 11 SEPTEMBRE 2025 POUR LES ETUDES TECHNIQUES D'APD/DCE/EIES EN VUE DE LA
CONSTRUCTION DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICES 2025 ET SUIVANTS.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu** La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le DAO N°0144/AONR/MINHDU/CIPM/25 du 11 septembre 2025
Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°91 du 14 octobre 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

DECIDE:

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres suscité:

DAO	Ville	Attributaire	Montant (FCFA)	TTC	Délais d'exécution
N°0144/AONO/MINHDU/ CIPM/2025 DU 11 septembre 2025 Pour les études techniques d'APD/DCE/EIES en vue de la construction de certaines voiries dans la ville de Douala.	Douala	HTR BP : 4 013 Yaoundé Tél : 675 63 38 18 / 699 48 88 51	TF (2025) : 39 999 938 TC (2026) : 59 000 000 Total : 98 999 937	TF (2025) : 02 mois TC (2026) : 10 mois Total : 12 mois	

Article 2.~ La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 13 OCT 2025

Ampliations:

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaire
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

